



SOMMAIRE

Préambule

2. Approbation dernier CR CA

3. INTERNE

AGE

Financier

Placements & Trésorerie

Réinscriptions

Situations des clubs

Point sur les règlements

Procuration Bancaire

Tableau des aides financières

Point moteur

Accidents 2019

Point LS6

Dossier CENTRAIR

Assurances

4. DOSSIERS CLUB

CENTRAIR ALLIANCES

CHARTRES

DAX

LE PUY

Réforme ASK 13 Salon

SAINT GAUDENS

5. POINTS DIVERS

Présents

CHRISTIAN BON

PIERRE ARROYO

JOSEPH BOCCARELLI

Georges CHEVALET

GERARD CHIOCCI

GERARD COUTELIER

BERNARD GUILLEMIN

GILLES HUG

Daniel PERCIAUX

Jean-Michel ROY

Invité présent

DANIEL GAIME

Absents excusés :

PIERRE ALBERTINI

Christian LECUYER

1. PREAMBULE

Ouverture du conseil d'administration 10h10 au siège de l'ANEPVV Paris 75010.
Le Président remercie les administrateurs présents pour leurs déplacements.

2. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Après modification du poids des voix en fonction des association ANEPVV et celles présentes à l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte rendu du 08 mars 2019.

3. INTERNE

MISE A JOUR STATUTAIRE SUITE AGE :

L'ensemble des documents pour l'enregistrement en préfecture a été adressé.
Concernant le Règlement Intérieur la date de la page de garde a été modifiée.

POINT FINANCIER :

- PLACEMENTS & TRESORERIE :

La disponibilité est actuellement de 43%

Nous attendons pour le transfert des bons sur conseil de la banque qui nous demande de patienter.
Pour le prochain conseil le trésorier éditera le tableau de suivi de trésorerie et placements.

- REINSCRIPTIONS :

Toutes les associations se sont réinscrites.

- SITUATION DES CLUBS :

- Nombre d'associations Inscrites : 155

- Nombre d'associations inscrites en Prévoyance : 96

- POINT SUR LES REGLEMENTS :

Pourcentage du suivi des règlements 2019 à ce jour :

- associations complètement à jour 9,68 %
- associations partiellement à jour 49,03 %
- Pourcentage des clubs sans aucun règlement 41,29 %

- PROCURATION BANCAIRE :

Le Conseil d'Administration donne procuration au trésorier pour le suivi des comptes et toutes opérations bancaires. Vote à l'unanimité des présents.

- TABLEAUX DES AIDES FINANCIERES :

Le Conseil d'Administration demande à ce que le tableau « Liste complète des aides financières à court terme pour l'année 2019 » ne fasse plus apparaître les associations dont les aides sont clauses. De même pour le tableau « Liste complète des aides financières pour l'année 2019 ».

POINT MOTEUR (dont demande CNVV) :

Un prévisionnel moteur concerne Fayence pour l'automne.

Un état du parc des remorqueurs avec types moteurs et potentiel sera proposé pour le Conseil d'Administration l'automne.

ACCIDENTS 2019 :

Liste des accidents 2019

Date	Matériel				Phase	Pilotes			Lieux		Commentaires
	Type	Matricule	Dég			A	B	Nat	Dépt	Origine	
09-févr-19	ASK13	F-CEGC	G	DECO	I		Fra	13M	Salon-Eyguieres		Perte de contrôle
21-févr-19	Dynamic	F-JCVV	L	ATTE	I		Fra	32M	Nogaro		Atterrissage dur
01-mars-19	DG500	F-CHJC			I			52P	Joinville Mussey		Visite annuelle réparations majeures a effectuer qui dépassent nos compétences
27-mars-19	ASH31	D-KIYI	G	ATTE	I		All	05M	Allemagne		Moteur non rentré , atterrissage avant la piste, collision avec des obstacles
28-mars-19	Dynamic	F-JWG	N	REMO	I		Fra	31M	St Gaudens		Panne moteur Atterrissage forcé près de Saint-Gaudens pour le remorqueur
29-mars-19	LS4	F-CEIB	D	VOLO	L		Fra	04M	Saint-Auban		Perte d'ascendances, atterrissage campagne, collision avec des arbres

POINT LS 6 :

Trois offres sont parvenues : Bordeaux 37 000 € / Montaigu 40 800 € / Aire sur l'Adour 43 000 €
Aire sur l'Adour obtient le planeur. Le club adaptera un crochet de remorquage ainsi que le kit verrière qui seront pris en charge par l'ANEPVV.

DOSSIER CENTRAIR (information) :

Une rencontre préliminaire s'est tenue avant l'Assemblée Générale FFVP. Depuis rien ne semble progresser au travers une situation délicate entre la FFVP et Centrair. L'ANEPVV n'est pas assez impliquée dans ce dossier ou nous pourrions être des facilitateurs. Tout semble se discuter sans écrits formels permettant d'avancer dans les négociations. De nouvelles rencontres sont prévues les 29 et 30 avril. Ces rencontres devraient permettre de récupérer des documents qui pourraient être dirigés vers Romorantin afin de les numériser.

DOSSIER ASSURANCE (information) :

Le retard de règlement de SOMECASSUR concernant le CNVV est réglé.

Une relecture du contrat s'impose car des alinéas sont mal interprétés.

Rappel : si le pilote n'est pas en règle administrativement l'assurance ne fonctionne pas.

En tout état de cause le club est l'assuré. C'est au club à se retourner vers son pilote.

Il en est de même pour les compétitions.

Une demande d'évolution du contrat a été demandée à SOMECASSUR pour 2020. Elle inclut également une demande de prise en compte des inscriptions en cours d'année et une réflexion sur un complément de couverture possibles pour les remorqueurs utilisés lors des compétitions.

Une rencontre avec Air Courtage est prévue le 07 mai 2019.

Depuis 2011 soit en 8 ans nous avons versé en réassurance 600 K€. L'assureur a versé 290 K€ de dédommagement et nous a fait grâce d'une ristourne de 43 K€.

Une simulation sera étudiée pour le prochain Conseil.

4. DOSSIERS CLUBS**CENTRAIR ALLIANCES :**

Le dossier préparé par Denis HIVERS (FFVP) et suivi par LEBOULANGER (DGAC) est en passe d'être déposé à l'EASA.

CHARTRES :

Le dossier est clôturé.

DAX :

Tous les contrats d'étalement de la dette ont été signés.

LE PUY :

Malgré la faible valeur des MS893 en fin de potentiel, le conseil rappelle que les valeurs d'inscriptions doivent correspondre aux valeurs de remplacement pour permettre un maintien d'activité. Le seuil minimal d'inscription pour les remorqueurs reste fixé à 15 000 euros.

Les travaux nécessaires à la remise en service de l'appareil ne permettent pas à l'association qui redémarre d'inscrire ce matériel en prévoyance en 2019.

REFORME ASK 13 SALON :

L'audit à réaliser par Fayence est toujours à réaliser. Nous avons une demande Vittel/Bourbonne pour entreprendre les travaux.

Le Conseil d'Administration accepte la demande de Bourbonne et leur proposera son contrat de mise à disposition pour réparation.

SAINT GAUDENS :

L'accident du WT 9 est une panne moteur. La prise en compte s'effectuera sur le compte Prévoyance.

5. POINTS DIVERSES

Nous détenons une aile de DR 400 stockée dans le hangar Nicolas. GAP souhaiterait une proposition. Nous laissons toute latitude à l'ARAPA pour cette négociation.

Pour le prochain conseil d'administration le président propose de suivre l'évolution des associations dont la situation générale est à risques.

DATES A RETENIR

Prochaine réunion du CONSEIL d'administration

Vendredi 14 juin 2019 – 10h00 – PARIS

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 12 h 40.

Rédacteur Daniel Perciaux